

Sanctions en droit de la concurrence et concurrence des sanctions



COLLOQUE 29 SEPTEMBRE 2016

CCI de Perpignan
Palais consulaire, quai de Lattre de Tassigny



Accueil des participants : 8H30

Discours inauguraux :

M. le Directeur du CDED Yves PICOD, M. le Bâtonnier Arnaud TRIBILLAC, M. le Doyen Yvan AUGUET

Propos introductifs :

Jean-François CALMETTE (MCF UPVD)

I) Les sanctions des atteintes à la concurrence (9h)

Présidence Professeur émérite Marie-Françoise CALMETTE

1) L'efficacité économique des sanctions
Emmanuel THIBAUT (PR UPVD)

2) Les sanctions dans le budget de l'Etat
Xavier BADIN (MCF Paris II)

3) Les sanctions des conditions de validité de la clause de non-concurrence
Alexandre RIERA (MCF UPVD)

4) Les sanctions des clauses d'enseignes
Sarah ANDJECHAIRI-TRIBILLAC (MCF UPVD)

5) Sanctions des pratiques anticoncurrentielles et marché public
Frédéric ALLAIRE (MCF Université de Nantes)

- Pause café 11h -

Table ronde 11h15

(Modérateur **Marcel Sousse PR UPVD**) :

Le point de vue du chef d'entreprise, quel impact des sanctions pour les entreprises ?

Pierre GACHES, PDG de « Gaches Chimie », Le point de vue des praticiens, Maître Olivier REDON (barreau de Perpignan), Marion CARBO et Guillaume PERRET, conseillers référendaires à l'Autorité de la concurrence

II) La concurrence des sanctions (14h15)

Présidence Professeur Jean-Marc MOULIN (UPVD)

1) La concurrence des sanctions en matière de pratiques restrictives de concurrence après la loi Macron
Cheik GALOKHO (MCF UPVD)

2) La concurrence des sanctions en droit de la santé
Maxence CORMIER (Avocat à la Cour Paris)

3) La négociation comme moyen alternatif et complémentaire à la sanction
Jean-François CALMETTE (MCF-HDR UPVD)

4) Les conséquences de la QPC du 18 mars 2015 (principe du non cumul des sanctions)
Emmanuelle CLAUDEL (PR Paris 2)

Conclusion 15h30

Professeur Aurélien Antoine (Université de St-Etienne)

Contact : Mme Patricia Bouloudnine

Tél : 33 (0)4.68.66.17.16

Courriel : patsco@univ-perp.fr

Colloque éligible à la formation continue des avocats du barreau de Perpignan